

- Fleurey** : Au 6ème siècle, Floriacus, "le domaine de *Florius*" (nom d'homme de l'époque gallo-romaine) ; il peut aussi s'agir d'un lieu fleuri ; ce serait alors un terme de défrichement.
- La Velle** : De l'ancien français *villa*, "ville", "village", "ferme". Ici le village ou la ville.
- La Velotte** : Dérivé médiéval de *villa* avec le diminutif bourguignon *-otte*. C'est le petit village, le hameau.
- Aiguson** : Du français *aigue*, "eau", lieu avec de l'eau. On peut aussi penser à un dérivé de *aigu* ; on aurait eu là un terrain en forme de coin.
- Les Argillères** : Du latin *argila*, "argile". Lieu où la terre est grasse, lourde, glaiseuse.
- Barge (Au-dessus de Barge)** : Du gaulois *barga*, "pente" ; au-dessus de Barge, au-dessus de la pente.
- Bas de la Fausse (fosse)** : Le lieu-dit comporte une partie basse (fosse) où disparaît le ruisseau de la Colombière qui descend de la fontaine Eclon.
- En Beavois** : De *Beauvoir*, belle vue.
- Beuchail** : De *buchaille*, dérivé de bois. Terrains où l'on rencontre des parcelles boisées. Il existe un lieu-dit buchaille à Sainte-Marie-sur-Ouche.
- Chaillot** : Du préceptique *cal*, "chaille", "caillou" ; lieu pierreux.
- Sur Charbonny** : De *charbon* ; zone de forêt où l'on fabriquait du charbon de bois ?
- Les Charmes** : Du pré-latin *calma* qui signifie "friche" (et non un lieu planté de charmes comme on pourrait le croire).
- Les Chenevières** : De *chanvre*. Champs où l'on cultivait le chanvre : la tige de la plante, après rouissage, donnait des fibres permettant de faire des draps.
- Chassagne** : De *cassanus*, nom roman du chêne (d'origine gauloise). Lieu avec des chênes.
- Cocheron** : Du celtique *kukka*, "éminence", "colline".
- Collonges** : C'est un terme de droit médiéval ; la "*collonge*" était un lieu où un paysan libre (colon) allait s'établir.
- Combe au Sène** : Mauvaise interprétation de *combesou*, petite combe ; ou plus simplement la combe au chêne ?
- Les Coquelots** : De *coquelourde* (?), nom donné à la grosse anémone bleu-violet qui fleurit au printemps. A l'origine sur les friches des Coquelots poussaient beaucoup d'anémones pulsatilles.
- La Cras** : Du gaulois *cracos*, "pierre" ; terrain pierreux.
- Montagne d'Etang** (montagne Détan) : Du latin *discus*, "plateau".
- Éperrey** : De *epruer*, nom local du sorbier ; les haies de cette zone pouvaient contenir des sorbiers.
- Combe de Fain** : Du latin *fanum*, "temple" ? Ou plutôt du latin *finis* "frontière" ; le mot "fin" désignerait alors un territoire, généralement soumis à la jachère, et à la limite de la commune.
- Les Fontenies** : Les petites fontaines. Lieu avec de petites sources.
- La Foutelée** : De *foutiau*, nom local du hêtre. Forêt de hêtres derrière le Plain de Suzan.
- Franchot** : Terres affranchies, exemptes de droit.
- Les Herbués** : Du gaulois *albuca*, "terrain argilo-calcaire de couleur blanche" ; les terres blanches et non les terres herbeuses comme le nom transformé le laisse penser.
- Larrey** : Du nom bourguignon *larré* qui désigne un terrain en pente.
- Lavottes** : Du bas latin *lepida*, pierre. Lieu où on extrayait des pierres plates (laves) pour couvrir les toits.
- Bois de Lée** : De l'ancien français *lée*, "dolmen" ; Ce bois contient un énorme rocher isolé.
- Leuzeu** : En 1274, Leuze qui ressemble aux vieux noms Luxeuil, Lusseau, et alors serions-nous en présence d'une source sacrée placée sous la protection du dieu gaulois Lussovius. En 1299, Lehusuv qui rappelle le nom de Leuze, aujourd'hui saint Emiland. En 1628, Lahusia ; du gaulois *lauze*, "pierre plate", lieu avec beaucoup de pierres plates (sur les toits ?).
- Les Mangons** ; De *manica*, manche, avec le sens de terrain allongé en forme de manche d'outil.
- Meilly** : Domaine de *Mellius* ou *Amelius*.
- Mémontot** : Dérivé de Mesmont qui vient de *magnus mont*, "le grand mont" ?
- La Mialle** : C'est le nom régional du merle, féminin en bourguignon. Le col de La Mialle est bien connu des promeneurs.
- Les Millères** : Lieu où on cultivait le mil.
- En Mocéas** : Forme locale de Montceau, petite montagne.
- Les Monottes** : Domaine de Monot.
- Ouche** (la rivière) : La première mention est *oscara* en 584 ; le radical OSK pourrait représenter un des noms celtiques de l'eau.
- Les Ouches** : Pas de rapport avec la rivière Ouche ; le mot vient du gaulois *olca*, "terrains plats", "petits champs" près des maisons.
- Pageot** : Du patronyme Page.
- Prée** : Du latin *prata*, prairie.
- Proleyre** : Dérivé de *prolère*, "chaîne". Le mot peut désigner ici un terrain clos par un mur formant comme une chaîne.
- Les Quenissières** : Très répandu en Côte-d'Or, mais pas d'étymologie satisfaisante ; dérivé de *connil* (lapin) ou de *coïn* ?
- Le Sansuot** : Dérivé de *cens*, "ferme".
- Le Suchot** : Dérivé de *souche*.
- Plain de Suzan, Plain de Suzard** : Le mot plain exprime l'horizontalité du plateau : Suzan et Suzard pourrait avoir la même origine que Suzon qui proviendrait de *segusiaves*, nom d'un peuple gaulois.
- Les Tillies** : Du latin *tilia*, "tilleul".
- Le Verdrot** : dérivé de *vert* ; nom local du lézard vert.

*Sources : Microtoponymie de Bourgogne. Gérard Taverdet. CRDP de Dijon. Et aussi des corrections apportées par Gérard Taverdet, lui-même.*